

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Rapport de la Commission de lectures.* — Vaud : *Echichens : pour un programme d'études.* — Genève : U. I. G. Dames : *Assemblée générale annuelle.* — Neuchâtel : *Parlons impôts.* — *Assemblée des délégués.* — Jura : *Vieux papiers.* — *Bibliographie.* — *Communiqué.*

Partie pédagogique : Ed. Cachemaille : *Coopératives scolaires.* — Le cousin Mac : *La clé des champs.* — V. Dentan : *La neige et la glace.* — Ch. D. : *Février.* — *Pour l'éducation artistique.* — A. Chz. : *Un cinquantenaire.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

Rapport sur l'exercice 1944

Dans notre précédent rapport, nous avons annoncé la démission de notre président *F. Jabas*, que nous n'oublions pas. Dans sa séance annuelle du 16 janvier 1944, notre commission a eu le plaisir de voir *M. R. Béguin*, de Neuchâtel, prendre la direction de l'œuvre. Ses collègues l'en remercient.

La situation financière continue de nous inquiéter. Nous avons le sentiment que, pour atteindre le but et pour intéresser vraiment les éditeurs, il faut absolument que le « Bulletin bibliographique » devienne *trimestriel*, ainsi que le mentionne la page de titre de *l'Educateur*. Cela ne sera possible que dans la mesure où les frais seront couverts. Or, cette année, un canton n'a pas cru pouvoir accorder sa subvention. Malgré cela, mais en diminuant notre périodique d'une feuille entière, nous terminons l'exercice par le bénéfice léger de Fr. 34.73.

Nous remercions les départements et les sociétés qui nous ont accordé leur appui fidèle. En voici la liste :

Département fédéral de l'Intérieur	Fr. 300.—
Département de l'Instruction publique, Vaud	» 135.—
Direction de l'Instruction publique, Berne	» 100.—
Département de l'Instruction publique, Neuchâtel	» 50.—
Société pédagogique romande	» 200.—
Société pédagogique vaudoise	» 100.—
Société pédagogique jurassienne	» 50.—
Union des Instituteurs genevois, Messieurs	» 30.—
Union des Instituteurs genevois, Dames	» 30.—

Mais nos frais aussi sont d'importance :

Première feuille du 8 janvier 1944	» 182.—
Deuxième feuille du 6 mai 1944	» 506.—
Troisième feuille du 23 décembre 1944	» 312.—
Achat de livres, environ	» 70.—
Provision de fiches, enveloppes, entêtes	» 65.—
plus les frais de séance de ce jour, plus le brochage des trois feuilles 1944.	

Alors que nous avons analysé 50 ouvrages en 1942 et 46 en 1943, ce sont 102 volumes que nous avons examinés au long des 48 pages de notre 41^e fascicule 1944. Ces 102 livres proviennent de 26 maisons d'édition : 14 de Delachaux & Niestlé, Neuchâtel ; 13 des Editions du Milieu du Monde, Genève ; 12 de la Librairie Payot, Lausanne ; 9 de l'O. S. L. J. ; 9 des Editions Spes, Lausanne ; 8 des Editions du Mont-Blanc, Genève ; 8 des Editions du Chandelier, Bienne ; 6 de la Société Romande des Lectures populaires, Lausanne ; 4 de la Baconnière, Neuchâtel, etc.

Ces 102 ouvrages se répartissent comme suit :

Destinés aux lecteurs de moins de 10 ans	5
» » de 10 à 16 ans	29
» aux Bibliothèques populaires, genre narratif	32
» » » Histoire et biographies	19
» » » Sciences psych. et phil.	10
» » » Géographie, voyages	2
» » » Théâtre	2
» » » Langues	3
Total	102

Dans sa séance du 20 février 1944, le Comité central de la S. P. R. adressait aux membres de la Commission ses *plus vifs remerciements*, et reconnaissant qu'ils ont *fait du bon travail*, déclarait qu'ils *ne peuvent qu'être encouragés dans leur œuvre si utile au pays*.

Nous sommes très sensibles à l'expression de tels sentiments que nous nous efforcerons de mériter toujours mieux.

Lausanne, le 21 janvier 1945.

Au nom de la commission :

Le président : R. Béguin

Le secrétaire : A. Chevalley

P. S. — Au risque de se faire gronder par les intéressés, le secrétaire tient à signaler les succès poétiques de deux de ses collègues de la commission :

M. Henri Devain a publié aux Editions du Chandelier un volume de vers : *A l'Enseigne de la Rime*. Ce recueil a été bien accueilli par la critique ; M. Ed. Martinet, en particulier lui a consacré dans l'*Illustré* du 13 juillet 1944 un article élogieux.

Mme Norette Mertens a préparé, avec la collaboration de M. Fréd. Mathil, une émission radioscolaire fort réussie : *Noël dans les chansons* qui procura une demi-heure bienfaisante aux auditeurs, jeunes et vieux, qui furent à l'écoute le mercredi 20 décembre.

A. Chevalley

VAUD

POUR UN PROGRAMME D'ÉTUDES

**destiné aux classes de développement
de la maison d'éducation rurale d'Echichens**

Le délégué du comité S.P.V. à Echichens se plaît à mettre en évidence l'effort fait par les éducateurs de cet établissement pour adapter leur enseignement à l'âge et au degré d'intelligence de leurs élèves ; il signale en particulier tout le travail accompli en faveur de méthodes plus individualisées : moyens intuitifs, fiches, collections, travaux d'expé-

rimentations procédant des tests, jeux sensoriels montrent pertinemment l'influence de la pédagogie de notre époque à l'égard des enfants dits arriérés. Et nous nous en réjouissons.

Cependant il apparaît au bulletinier que le programme officiel, s'il peut servir de guide, ne saurait convenir aux enfants placés à Echichens. Un programme spécial, largement inspiré de l'œuvre de Decroly, nous paraît s'imposer, si l'idée de donner vraiment une éducation rurale est bien ancrée dans les esprits.

Or le comité d'Echichens semble y avoir pensé puisque son projet de réorganisation contient ce passage intéressant : « *On se rend facilement compte que, pour le bien des enfants, il faut à Echichens une atmosphère détendue, un programme de travail encore mieux adapté dans lequel les travaux à l'école et à la ferme s'interpénétreront au lieu de se juxtaposer, afin de faire plus facilement pénétrer quelques étincelles de vie dans ces pauvres cerveaux sous lesquels, il ne faut pas l'oublier, bat un cœur, vit une âme.* »

Des pédagogues de mérite croient encore suffisant de « décaler » le programme d'une année ou deux, c'est-à-dire d'enseigner à des enfants de douze ans la matière destinée à ceux de dix ans pour intéresser des élèves arriérés. Cette « rocade » donne quelques résultats, mais elle ne résoud pas le problème qui se pose à Echichens : *réaliser un programme d'éducation rurale avec des enfants déficients.*

Ce programme d'inspiration rurale n'étant pas facilement compris, ni établi, des maîtres clairvoyants profitent des expériences de l'école active ; le travail manuel s'intensifie ; les procédés employés dans les classes de développement se répandent peu à peu. Mais aurais-je tort de répéter, après beaucoup d'autres, que le modelage d'un lapin en terre glaise, exercice si utile à tous les points de vue, ne peut jamais remplacer aux yeux des enfants, des observations quotidiennes opérées sur une famille de lapereaux vivants.

Or, nulle part, mieux qu'à Echichens, le concret ne peut être placé à la base de l'enseignement ; non pas seulement le concret matériel, mais une intuition par le concret, animée d'une pensée généreuse.

Car il s'agit moins d'apprendre à ces élèves à réciter le nom des sommités du Jura ou même de parler par psittacisme de la Révolution française, que de leur faire aimer quelque chose : le travail... un animal... les arbres... la vie.

Il faudrait qu'à l'école rurale, ces enfants se prennent d'amitié, qu'ils s'intéressent au contact du vrai : c'est l'essentiel.

D'après nos renseignements, les enfants d'Echichens ne deviendront ni des employés de bureau, ni des artisans. Ils seront des aides-jardiniers, des aides-arboriculteurs, des aidés de maison. Ils devront trouver une satisfaction à se savoir utiles : c'est à notre point de vue, le but de l'école rurale d'Echichens.

Vous avez tous connus des hommes peu doués dans le sens scolaire, et qui pourtant sont devenus des auxiliaires fidèles, si ce n'est indispensables : cette impression d'être utiles leur avait donné, dans leur « affaire », une perspicacité étonnante !

Comment faire, par exemple, pour qu'une étude du poulailler laisse un intérêt durable, rende plus heureux l'un de ces arriérés ?

Certes le travail manuel qui consiste à découper dans du papier de couleur des ovales représentant des œufs à coller sur du carton peut être de première utilité pour le calcul, le dessin.

Mais — j'y reviens — ils ne remplaceront jamais l'œuf tout chaud pondu, qui remplit de son volume la main d'un garçonnet ; et si, par hasard, l'accident se produit, que l'enfant le laisse choir, quelle meilleure intuition pourrions-nous donner du nombre un.

Cette conception peut paraître puérile, mais nous répétons que le poulailler existe à Echichens, avec sa vie ! Lui préférerait-on un poulailler-jouet, aux bêtes inertes ?

Des maîtres pourraient y trouver de quoi nourrir leur enseignement : établir un calendrier portant la date des éclosions, la vente, les pertes, l'achat de la nourriture, etc. On partirait du vrai pour arriver à l'expression, au langage, sans perdre de vue ce but : apprendre à vivre mieux.

Et qui sait si l'un de ces élèves ne deviendra pas l'aide précieux d'un parc avicole ?

Tout au long de l'année, suivant l'âge des élèves, selon les saisons, les travaux à l'étable, aux champs, les leçons vivraient des réalités ambiantes.

Avec un programme spécialement étudié, Echichens pourrait donner à nos protégés cette lente initiation à une manière de vivre meilleure, les conduire à la conquête du bonheur, avec les gens, avec les animaux, par le travail... dans la vie.

Un être arriéré, quel qu'il soit, à se sentir utile, en devient plus humain.

L'orientation d'un enseignement moins intellectuel à Echichens dépend évidemment des maîtres en fonctions ; mais l'établissement d'un programme adapté à cette institution rurale aiderait le comité et le directeur à réaliser de nouveaux progrès éducatifs.

Ces brèves et hâtives suggestions sont émises pour étayer le vœu suivant, admis par l'assemblée des délégués de la S.P.V. : qu'une commission, composée de représentants qui se sont spécialement intéressés aux enfants déficients, soit réunie pour l'étude d'un programme d'enseignement spécialement destiné aux classes de la maison d'éducation rurale d'Echichens.

E. V.

GENÈVE

U.I.G.—DAMES

Assemblée générale administrative annuelle

Chères collègues,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre *assemblée générale annuelle* qui aura lieu le *samedi 17 février, à 15 heures, au Cercle des Arts et des Lettres, Quai de la Poste.*

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la séance de février 1944.
2. Communications du comité.
3. Rapport de la présidente.
4. Rapport de la trésorière et des vérificatrices des comptes.
5. Election du comité.
6. Nominations des vérificatrices des comptes et des diverses délégations.
7. Fixation de la cotisation 1945.
8. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que cette assemblée est obligatoire pour tous les membres actifs et qu'une amende de 2 francs est infligée aux membres absentes qui n'ont pas présenté par écrit une excuse reconnue valable par le comité (art. 7. des statuts).

Les sociétaires qui désirent présenter des candidates pour la présidence et le comité doivent faire parvenir leurs propositions au comité trois jours au moins avant l'assemblée ; aucun nom ne sera accepté le jour de l'assemblée (art. 7).

Le comité.

NEUCHATEL

PARLONS IMPOTS

Puisqu'on s'en va répétant — et ma foi, avec raison — que l'école doit préparer à la vie, je disais dernièrement qu'elle devait, pour donner corps et âme à cette tendance, dans le domaine de l'éducation nationale et civique, capter au passage les événements marquants et en tirer parti pour l'enseignement.

J'en faisais l'observation — vous vous en souvenez peut-être — à propos de la dernière nomination au Conseil fédéral. Aujourd'hui, un fait nouveau préoccupe l'opinion publique ; on en discute dans chaque famille, devant les enfants et hors de leur présence ; on en parle partout, en bien ou en mal ; mais je crois plutôt en mal. Et le sujet de tant d'agitation, c'est l'impôt ; mais cette fois l'impôt-fleuve dont les déclarations viennent de nous arriver dans cette enveloppe grise comme la mine que lui feront force contribuables. Non qu'ils contestent les nécessités fiscales ; mais que voulez-vous, c'est humain, il est de ces devoirs où le cœur lâche la raison.

Ces formules où le citoyen épanchera tous les secrets de ses biens sont en nombreuse compagnie. Voici d'abord un lot de 33 « explications » ; puis un « avis important » appuyé par des « instructions » formant une brochure de 31 pages, véritable catéchisme du contribuable, divisé en 44 versets et donnant en dernier soupir les tables de mortalité du capital.

Ce n'est pas tout. Februlare ou février, chez les Romains, était le mois consacré aux expiations, aux purifications. Nos hautes autorités semblent ne l'avoir pas oublié puisque avant l'envoi de l'enveloppe grise, elles ont adressé à tous contribuables honnêtes ou non, cette jolie brochure abondamment illustrée qui exalte la pureté fiscale, assure le par-

don aux fraudeurs repentants et menace les cachottiers impénitents de terribles sanctions, hormis la peine de mort cependant, puisque en fin de compte, il s'agit de leur apprendre à vivre dans le respect de la loyauté et de la vérité. Et, retenons aussi que c'est la dernière fois qu'il sera fait grâce aux pécheurs. Que ceux-ci donc ouvrent leurs oreilles et entendent.

Mais parlons sérieusement et retournons à l'école. Les circonstances ne sauraient être plus favorables pour y aborder ce sujet de l'impôt tout palpitant de vie dans l'ambiance des enfants.

Dans les classes supérieures, j'en ferais un centre d'intérêt dont l'étude pourrait être entreprise par équipes. A cet effet, on pourrait s'inspirer sur plus d'un point des renseignements que donnait ici (Bulletin No 5) M. Adrien Perrot à propos de l'étude entreprise avec la collaboration de ses élèves sur le pain, une question riche d'actualité, elle aussi.

Laissons de côté le premier chapitre de cette étude consacré à l'oraison dominicale puisque aussi bien l'impôt quotidien nous est assuré à perpétuité par le gouvernement qui nous offre de surcroît le pardon de nos péchés fiscaux. Suivons alors notre guide au sujet de l'organisation des équipes. Les nôtres auront la même tâche, celle de fureter et de se documenter. L'une d'elles s'agrippera au morceau de choix que représente le nouveau sacrifice national ; une autre à l'impôt fédéral ; la troisième à l'impôt cantonal. Elles feront rapport en présentant des déclarations établies sur la base de chiffres donnés par le maître. Exiger une sincérité absolue.

Afin qu'il soit fait quelque chose dans le domaine de la langue, je réserverais à une quatrième équipe le plaisir de dresser un répertoire de la terminologie fiscale qui servira à broder des textes, à faire de l'élocution ou tel autre exercice de langage. M. Perrot en utilise dans cette catégorie plusieurs qui sont dignes d'attention. Il faut viser ici à rendre familiers certains vocables hier dans l'ombre, aujourd'hui courant les rues : amnistie, anticipation, assujetti, imputation, amputation des fortunes, etc. Nos jeunes chercheurs les découvriront dans les « Instructions » et l'opuscule étiqueté « Fais ton devoir fiscal ».

Que de calculs on peut déduire d'une déclaration d'impôt, tout particulièrement dans le chapitre des intérêts ! Faisons donc aussi une place à l'arithmétique. Aux problèmes, on ajoutera l'emploi des tableaux permettant de calculer la valeur imposable des assurances ayant valeur de rachat. On apprendra de plus à utiliser les tarifs applicables à l'impôt fédéral et les tables dont j'ai parlé plus haut qui aideront à découvrir, sur une fortune donnée, le nombre de francs condamnés à mort.

Dans cette ruche au travail, le maître jouera un rôle important. Il en sera l'âme, le conseiller, l'arbitre, l'animateur. Cette année en outre, il fera bien en exposant le problème de l'impôt à ses élèves, de traiter celui de l'amnistie avec son corollaire, l'honnêteté fiscale dont le niveau, dit-on, est bien bas dans notre chère Helvétie. L'école peut contribuer à son relèvement : elle ne faillira pas à ce devoir qu'elle n'a du reste jamais méconnu dans le passé.

J.-Ed. M.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée est fixée au **samedi 10 mars**, à Neuchâtel. L'ordre du jour, ainsi que les comptes et le budget, paraîtront en bloc dans le Bulletin du 3 mars.

Le Comité central me charge de rappeler que les délégués (art. 23 révisé des statuts) sont nommés sur les bases suivantes, par les sections : 1 délégué pour les sections de moins de 50 membres ; 2 délégués pour celles de 51 à 100 membres.

En outre, les présidents de sections et les suppléants au Comité central font partie de droit à l'assemblée.

Les présidents de sections sont priés d'adresser des convocations personnelles aux délégués et aux suppléants du Comité central, car on a pu constater, l'année dernière notamment, que la convocation parue dans notre organe avait échappé à plusieurs intéressés, y compris un président de section. Avaient-ils lu le Bulletin ? Ils ne nous l'ont pas dit.

J.-Ed. M.

JURA

VIEUX PAPIERS

1. *L'article 21.* La loi du 21 janvier est donc entérinée. Si un pas vient d'être fait, il en reste encore et d'importants à faire. En voici deux exemples.

Je discutais, l'autre jour, avec un président de commission d'école qui doit s'occuper d'un collège villageois aux effectifs surchargés. La classe supérieure compte, par exemple, 55 élèves. Comme je lui faisais gentiment remarquer que tout travail éducatif était pratiquement impossible dans ces conditions et que je lui demandais pourquoi sa commune ne procédait pas au dédoublement :

— Il faudrait d'abord, me répondit-il, changer la loi.

J'ai eu beau lui représenter que si la législation bernoise tolérât ce qui, entre nous, est une énormité, elle ne l'exigeait du moins pas. Dieu merci. Je crois avoir perdu mon temps. La loi du 6 mai 1894, en effet, lui donnait raison en disant qu'une classe ne doit pas réunir plus de 60 écoliers, si elle comprend tous les degrés, ni plus de 70, dans le cas contraire. Lorsque ce nombre aura été dépassé pendant plus de trois années consécutives, la commune devra soit organiser l'enseignement par sections de classe, soit ouvrir une nouvelle classe. La Direction de l'instruction publique fixera à la commune un délai d'un an pour prendre l'une ou l'autre de ces mesures.

Ce qui fait quatre ans.

On objectera que si la loi se permet d'articuler des nombres dans l'ordre des 60 et des 70, le bon sens s'accorde avec la pratique pour en atténuer les effets. C'est donc qu'en ce point particulier, la loi n'est ni sensée ni pratique. Ce faisant, elle tolère des classes de 55 enfants. Nos devanciers nous ont légué leur travail qui pouvait être parfait à l'heure où ils l'ont conçu. Notre génération a le devoir de le continuer, de le faire vivre. On pourrait bien le faire périr d'asphyxie en s'attachant plus

à la lettre conservatrice qu'à l'esprit. On le répète tant dans d'autres domaines.

Il est suggestif au plus haut point de faire ici un rapprochement avec certains articles de W. Perret auquel tous les instituteurs donnent raison, je pense, et dont voici quelques échantillons :

— Aucun pays n'a compris le sens du mot éducation, qui supporte dans ses écoles plus de vingt élèves par classe.

— ... il n'est pas d'amélioration véritable de l'éducation par l'enseignement public sans une diminution considérable de l'effectif d'enfants confiés à chaque maître.

— Les grandes classes sont tueuses de vocation.

— Les gros effectifs transforment les bons maîtres en régents routiniers. Etc.

— A quel signe reconnaîtra-t-on que ces temps (contraires à ceux de la loi ci-dessus) sont proches ? — Un maître, vingt élèves.

Une classe ne doit pas réunir plus de 60 écoliers... Il y a de la marge. Vieux papiers.

(A suivre)

A. Perrot.

BIBLIOGRAPHIE

Au temps des cannibales, par François Ody. A l'enseigne du Cheval ailé (Le livre vert, 1) Constant Bourquin, éditeur, Genève. Fr. 5.—.

Tenons ce petit livre, chargé de faits, d'enseignements et d'humour pour une libération volontaire, dit Pierre Deslaudes dans la préface de la 1re édition de cet ouvrage, qui en est à sa 3me. « Mon livre est une manière de confession », dit l'auteur. Une justification : car on se souvient de l'affaire Ody à la Maternité de Genève ; le chirurgien, attaqué et condamné par ses confrères, non pour incapacité, mais pour avoir contrevenu à la déontologie, se défend. Ce plaidoyer pro domo a un tel accent de sincérité qu'il rend son auteur fort sympathique. Ce livre nous donne aussi des détails étonnants sur le développement de la médecine en Amérique et sur les méthodes de travail des plus grands maîtres de la neurochirurgie.

Messieurs, la France !, par Eric Lugin. A l'enseigne du Cheval ailé (Le livre vert, 2) Constant Bourquin, éditeur, Genève. Fr. 5.—.

Ce livre, dont la lecture est passionnante, a été vivement critiqué par certaine presse, qui est d'un autre avis que l'auteur quant aux origines de la débâcle française, à l'attitude des hommes de Vichy, au collaborationnisme d'aucuns ou aux dessous de certaines affaires peu reluisantes. Nous n'en avons pas moins là une fort intéressante chronique de la fin de la IIIe République et du début de la IVe, écrite par un journaliste cultivé, consciencieux, sobre dans ses appréciations, laissant les faits parler dans leur brutale réalité. Sérieuse contribution à l'histoire contemporaine.

COMMUNIQUÉ

Persistons dans la composition rapide du compost

Aujourd'hui, tout propriétaire de petit jardin s'applique à préparer rapidement du compost, et multiplie les tas d'humus brunâtre qui, restitué au sol, maintiendra sa fertilité. Il y a possibilité de préparer une réserve d'humus simplement et à peu de frais. Quatre planches de 1.20 à 1.50 m. de long et de 30 à 40 cm. de large sont clouées pour constituer un cadre qu'on pose à même le sol, à l'ombre, dans un coin du jardin. On y jettera les déchets du jardin en couches successives de 15 à 20 cm. d'épaisseur qu'on arrosera copieusement après avoir saupoudré de 400 à 500 gr. de Composto Lonza. Quand le cadre est plein, on le monte un peu et on continue à le remplir. La fermentation se fait rapide et sans odeur. Dès que le tas aura atteint 1.50 m. environ il doit être brassé, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter du Composto Lonza, mais il faut arroser si les déchets sont secs. Au bout de 5 à 6 mois, le compost peut être utilisé comme fumier.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Pendant l'entre-deux guerres, les coopératives scolaires ont pris une extension considérable dans les pays anglo-saxons, dans les Balkans, les pays baltes, en Pologne et surtout en U.R.S.S. ; en France, elles se sont multipliées très rapidement et on en comptait 10 576 en 1933, contre 3034 en 1925.

Elles se proposent en général d'embellir la classe, d'acheter du matériel d'enseignement, d'enrichir la bibliothèque, de procurer les abonnements à des revues, de louer des appareils (cinéma et T.S.F.). Elles ne se bornent pas à satisfaire leur propre intérêt collectif : elles soutiennent de leurs versements les œuvres de bienfaisance et de solidarité.

M. Maurice Colombain, du Bureau international du travail, a publié sur ce sujet une étude très intéressante.¹ En la lisant, je fus frappé par l'analogie que présente une coopérative scolaire avec l'état démocratique tel qu'il existe en Suisse. En introduisant une telle organisation dans ma classe, je contribuerais peut-être un peu mieux à l'éducation civique des jeunes. Pourquoi ne pas essayer ?

Comme la plupart des classes, nous possédions une caisse que je gérais moi-même. Au printemps 1938, je proposais à mes élèves de leur en remettre la gestion. Ce fut l'occasion de saisir l'essence du régime démocratique en opposition à la dictature. Les enfants acceptèrent, comme vous le pensez.

Il fallait organiser la chose. Il fallait des statuts, une constitution comme pour le pays. (Cette notion de constitution, voilà enfin l'occasion de la saisir !) Je lus un projet de statuts que j'avais préparé à l'avance : chaque article fut expliqué, puis précisé et complété par les enfants, ensuite voté.

Voici les principaux :

« 1. La coopérative scolaire a pour but l'achat et l'entretien de matériel scolaire non fourni par le département ou la commune, et l'octroi de subsides pour les courses d'écoles. »

« 2. En font partie les élèves de la classe qui auront payé une cotisation annuelle de cinq centimes. »

La modicité de cette somme s'explique : Rester dans les possibilités d'un écolier sans faire appel au portemonnaie paternel. Cette cotisation a surtout une valeur symbolique. D'ailleurs la coopérative scolaire vise à l'éducation de ses membres plus qu'à la constitution de capitaux.

« 3. Les fonds sont fournis par les cotisations, les recettes de soirées, les dons et les amendes pour désordre. »

Ces amendes pour désordre ne font pas partie inhérente d'une coopérative scolaire. Chez nous, elles sont un legs de la période pré-coopérative, à l'imitation d'autres classes.

« 4. L'assemblée générale est souveraine. »

¹ Maurice Colombain : « La valeur éducative des coopératives scolaires ». Editeurs : U. S. C. Bâle.

Là, c'est le saut dans le régime démocratique où le maître dut faire confiance aux enfants.

« 5. L'assemblée générale nomme un comité de cinq responsables : deux pour les ballons, deux pour la bibliothèque, un caissier. »

Le terme *responsable* est choisi à dessein dans un but éducatif.

« 6. Le maître a le droit de veto. »

Retour à la dictature, alors ? Non, mesure de précaution pour éviter les naufrages. N'oublions pas que nous avons affaire à des enfants. Voilà six ans que notre coopérative a été fondée, et ce droit de veto n'a pas encore été utilisé !

« 7. Les membres qui paient une cotisation supplémentaire de 5 ct. pour le sport auront le droit de jouer avec les ballons le dimanche. »

Cet article, qui paraît nuire à la vie de famille, a permis de lutter contre le désœuvrement d'enfants laissés complètement à eux-mêmes et traînant dans les rues.

« 8. Les membres qui paient une cotisation supplémentaire de 10 ct. par année auront le droit de prendre à la bibliothèque un livre chaque samedi du 1er novembre au 1er avril. »

Un prochain article montrera ce qu'une telle organisation apporte dans la classe.

Ed. Cachemaille.

LA CLÉ DES CHAMPS

As-tu, comme moi, éprouvé parfois, mon cher collègue, ce désir et même ce besoin d'échapper, ne fût-ce qu'une heure, aux implacables exigences du programme dont les notions, à force d'être familières, en sont devenues lassantes ?

Il n'est pas nécessaire de rompre en visière avec les disciplines inscrites au tableau des leçons pour assaisonner avec à-propos notre enseignement d'une pincée d'imprévu. En proposant aujourd'hui un hors-d'œuvre, je ne songe pas seulement à offrir un antidote contre le formalisme et la routine qui nous guettent tous ; je voudrais davantage encore proposer des questions d'études moins « pratiques », moins « utilitaires » que celles qui sont sujettes aux notes et aux examens. Car, au fond, c'est là le gros écueil de notre enseignement. La hantise du succès compromet finalement le *don* de notre personne et fausse notre rôle d'éducateur. L'examen, le rang, la note, envisagés comme but, comment dès lors ne pas céder à la tentation des formules et des recettes, ces béquilles de l'esprit ?

Le dérivatif que voici n'aura donc de succès auprès des élèves que si la spontanéité, la libre recherche, l'allure de jeu, prennent le pas sur l'effort commandé, sanctionné par la note et vidé de son intérêt par l'application d'une règle — la recette — préalablement donnée.

J'écris au tableau la *série* des nombres :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 . . .

Les points suggèrent, sans qu'il soit nécessaire d'insister, la continuité de la série et aucun élève n'aura de peine à *deviner* les nombres figurés par les points. Une telle simplicité donnera confiance aux plus timides, aux intelligences les plus réfractaires à l'attrait du calcul et

la nouveauté de l'exercice — si j'ai l'heur d'en présenter une — n'en paraîtra que plus engageante.

Les séries de nombres pairs, impairs, comme celles des termes d'une progression arithmétique quelconque, croissante ou décroissante, n'offriront pas, dès le degré moyen, de difficultés sérieuses, à moins qu'on ne les provoque malicieusement. Ainsi dans la série :

35 30 25 20 15 10 . . .

le troisième point prend un petit air superfétatoire !

Les enfants mis en appétit trouveront un égal plaisir à deviner encore les termes d'une progression géométrique simple. Le mystère du troisième point, dans l'exemple précédent, s'il a été éclairci, incitera probablement les nigards à proposer 10, 0 et — 10 comme suite à la série :

100 000 10 000 1 000 100 . . .

Quelle variété dans le choix des suites à trouver !

Nombres triangulaires :

1	3	6	10	15	21	.	.	.
1	4	10	20	35	56	.	.	.
1	5	15	35	70	126	.	.	.

Nombres carrés :

1	4	9	16	25	36	.	.	.
---	---	---	----	----	----	---	---	---

Nombres pentagonaux :

1	5	12	22	35	51	.	.	.
---	---	----	----	----	----	---	---	---

Série des factorielles :

1×1	1×2	$1 \times 2 \times 3$	$1 \times 2 \times 3 \times 4$	$1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5$	$1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6$
1	2	6	24	120	.

Série de Fibonacci :

1	1	2	3	5	8	13	21	.	.	.
---	---	---	---	---	---	----	----	---	---	---

sans compter les inverses de toutes ces séries pour les élèves ayant abordé les notions de fractions ordinaires.¹

Je serais surpris si le caractère mystérieux que prenaient ces séries aux yeux des Anciens ne transparaissait pas dans l'intérêt qu'y trouveront vos élèves. Il y a tant de problèmes, de découvertes amusantes et même scientifiques qui se rattachent à ces études. Tenez, elles me rappellent un épisode de l'extraordinaire vie de Gauss et susceptible, je crois, d'intéresser également vos élèves. Ce sera mon propos de la quinzaine (ou du mois) prochain.

Le cousin Mac.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

LA NEIGE ET LA GLACE

(arithmétique, sciences et... culture générale)

Voici quelques exercices simples, nécessitant peu de matériel, à exécuter au degré supérieur ou primaire-supérieur (travail en équipes).

¹ On en trouvera de nombreuses dans la lecture de deux ouvrages récents et fort attachants : « Les mathématiques pour tous », par Lancelot Hogben. (Payot, 1939). « Le mystère des nombres et des formes », par Marcel Boll. (Larousse 1941).

Qu'on les considère comme de simples *indications* d'exercices : ils doivent être modifiés, *adaptés aux possibilités de la classe* ; ils doivent suggérer aux maîtres des idées et non pas être donnés tels quels. Notons en passant que la balance, le thermomètre et le mètre sont des instruments de première nécessité qui doivent être sans cesse à disposition : il n'y a pas de semaine, presque pas de jour où l'on n'ait l'occasion de s'en servir. Les enfants doivent être rompus à leur usage et peut-on concevoir l'étude des densités relative ou absolue sans ces outils fondamentaux de la recherche expérimentale ?

Exemple 1 : Neige « sèche » et légère. Remplir exactement sans presser un récipient dont on connaît le volume. Déterminer la *densité* de cette neige.

Exemple 2 : Mesurer la couche de neige dans un endroit tranquille où elle n'a été ni balayée ni accumulée par le vent. Quel poids de neige est tombé sur un jardin, une vigne, un pré dont vous mesurerez les dimensions ?

Exemple 3 : Quel poids de neige supporte un pan de toit de chalet ? Dessiner le profil : le bord du toit (hypoténuse du triangle rectangle) mesure 5 m. — La perpendiculaire abaissée du sommet du pignon sur le milieu de l'horizontale qui joint l'extrémité des avant-toits mesure 2 m. 50. — Longueur d'un pan : 8 m. Hauteur de la neige : 1 m. 20. (En supposant que la couche soit homogène. Est-ce possible que ce soit le cas dans la réalité ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?)

(Constater qu'il faut calculer avec la projection horizontale du toit et non la surface réelle ; pourquoi ?)

Exemple 4 : Faire fondre la neige contenue dans le récipient de l'exercice 1. Mesurer la quantité d'eau obtenue dans une éprouvette graduée (attention aux erreurs). Cette quantité d'eau vérifie-t-elle la densité obtenue ?

Exemple 5 : Refaire les mêmes exercices et les mêmes calculs que dans les numéros 1, 2, 3 et 4, avec de la neige dite « mouillée » ou lourde.

D'où proviennent les différences constatées dans l'exemple 4 (et 5) ? (évaporation, imprécision des mesures).

Que faire pour éviter les erreurs ? (empêcher l'évaporation, soin minutieux dans les mesures).

Faire remarquer ici la nécessité d'éloigner les erreurs systématiques (imagination).

Quel est le dernier chiffre certain dans les nombres trouvés ?

Exemple 6 : Opérer avec une grande quantité et avec une petite quantité (par exemple avec un seau de 4 ou 5 litres et avec une boîte à cirage). Comparer l'erreur commise dans les deux cas. Qu'en déduire ? (Erreur relative, erreur absolue !)

Refaire plusieurs fois les expériences ; arrive-t-on toujours au même résultat ?

(Faire remarquer combien tout est relatif ; combien il faut être prudent avant d'affirmer. Patience, minutie, conscience du savant ; son hésitation à donner des valeurs absolues ; nécessité de chercher des preuves, d'imaginer des vérifications, de multiplier les expériences : seuls l'ignorant

et l'homme sans culture affirment péremptoirement. Les valeurs données dans les livres de sciences et dans les tables sont des moyennes obtenues après d'innombrables vérifications.)

Exemple 7 : Calculez la hauteur en mm. de la couche d'eau correspondant à la chute de neige mesurée. (Exemple 1 et 5.)

Exemple 8 : Calculez la densité (ou le poids spécifique) de différentes variétés de neige.

La glace

Exemple 1 : Remplir un récipient assez grand avec de la glace finement pilée. Chauffer sur le gaz ou une lampe à alcool, en ayant bien soin de ne pas modifier la flamme pendant toutes les opérations et en *agitant constamment*, tant qu'il reste de la glace.

a) Combien de temps faut-il jusqu'à ce que toute la glace soit fondue ? A quelle température l'eau se trouve-t-elle à ce moment ?

b) Combien de temps pour porter l'eau à l'ébullition ?

(Faites vos mesures très exactement.)

Comparez les temps a) et b). Que remarquez-vous ?

Exemple 2 : Mesurer la température d'une masse de glace finement pilée recueillie dans un récipient. Mélanger ensuite une bonne poignée de NaCl rouge (impur) en remuant constamment.

Surveiller le thermomètre.

Que fait-il ?

Noter la température extrême obtenue.

Explication de ce phénomène. Applications pratiques. (Sorbetière, semis de sel sur les trottoirs glacés, dans les villes, etc.)

Exemple 3 : Après que vous avez mélangé le sel à la glace, celle-ci fond-elle ? Et quelle en est pourtant la température ? Si la température extérieure est plus basse que zéro, mettez sur le rebord de la fenêtre deux assiettes avec de l'eau pure dans l'une et très salée dans l'autre. Que remarquez-vous ?

Exemple 4 : Même expérience avec de l'eau sucrée ou contenant une dissolution d'un sel quelconque, ou encore de l'alcool ou du pétrole, etc.

Applications.

V. Dentan.

FÉVRIER

La vie n'interrompt pas son cours, même par les grands froids. On peut se rendre compte de l'intensité du travail préparatoire en vue de la floraison printanière en observant à l'arrière-automne une plante herbacée commune, Primevère, par exemple ; le cœur ne contient à ce moment-là que de petites feuilles ; or, après deux mois et demi de bise glacée et de neige, entre ces feuilles, qui ont grandi, on voit paraître les boutons à fleurs prêts à s'ouvrir. Ce développement est plus marqué lorsque la couche de neige est épaisse.

Autre observation : Les bourgeons des arbres, qui grossissent sans arrêt jusqu'au printemps ; visible surtout chez le Marronnier. Les feuilles serrées, appliquées densément les unes sur les autres, sont protégées tantôt par un enduit gommeux ou cireux, tantôt par une pubescence laineuse, suivant les espèces.

L'If, qui voisine fréquemment avec le *Sapin blanc* dans les pentes jurassiques, en diffère à première vue parce que ses feuilles sont vertes en dessous — quoique la nuance soit plus terne qu'à la face supérieure — tandis que chez le *Sapin blanc* chaque aiguille est marquée en dessous de deux lignes blanches, une de chaque côté de la nervure.

L'If (*Taxus baccata*) est une *Taxinée*, son ovule repose sur un disque qui s'accroît peu à peu, dépasse la graine et devient rouge, pulpeux et sucré à la maturité ; cette fausse baie ou *arille* laisse voir au fond de la petite cavité l'ovule libre. Le *Sapin* est une *Abiétinée* (*Abies pectinata*), les ovules nombreux sont abrités chacun par une écaille qui devient dure et ligneuse à la maturité, formant un cône ou *strobile*.

Voici maintenant la réponse à la deuxième question :

Dans les fentes de murailles de notre pays, et aussi dans les rochers (sauf si le pays est décidément trop sec) croît la charmante *Doradille des murs* (*Asplenium Ruta muraria*), dont les frondes (vulg. feuilles) sont très joliment divisées. Elle donne de la vie à bien des endroits qui sans elle seraient décidément un peu nus et tristes. Plus tard nous la verrons dérouler peu à peu ses bourgeons en forme de *crosses*, comme chez toutes les Fougères. Elle est assez souvent accompagnée de sa sœur la *Doradille fausse-capillaire* (*Aspl. Trichomanes*), très commune aussi, et que chacun connaît. Nous parlerons un jour de la « Vie d'une muraille ».

3. Chose étonnante, tout l'hiver nous avons attendu les *Pinsons du nord* (ou des Ardennes) qui d'ordinaire apparaissent dès les premières grosses chutes de neige. Ils ne paraissent pas être descendus en plaine cet hiver ; peut-être même ne sont-ils pas venus du Nord, où ils nichent. Leurs migrations sont plutôt irrégulières ; ils viennent parfois séjourner dans nos contrées par troupes innombrables. Moyen de les reconnaître :

Pinson du Nord : Tête noire ou noirâtre, poitrine rousse, presque orange, bas du dos *blanc* (bien visible au vol).

Pinson commun : Tête bleuâtre, poitrine lie-de-vin, bas du dos vert clair.

Réponse à la question 4 :

Le *Corbeau mantelé* (ou *Corneille mantelée*), corps gris clair, tête, ailes et queue noires, remplace en Europe, à l'est de l'Elbe et du Danube, notre très (trop ?) commun *Corbeau corneille* (ou *Corneille noire*). Cette espèce orientale ne nous est pas apparue cet hiver. Peut-être d'autres observateurs l'auront-ils vue ? D'ordinaire on la voit se mêler, toujours en petit nombre, aux bandes de l'espèce commune.

Essayons maintenant de noter les :

1. *Premiers chants* : du Merle noir ; du Pinson ; de la Mésange charbonnière.
2. Quel passereau, au plumage gris-bleu en dessus, roussâtre en dessous, bec fort et queue courte, explore les troncs d'arbre *en descendant* ?
3. Dites le nom vulgaire (très suggestif) de cette petite plante qui croît

dans les fissures des murs, et dont les fleurs sont de mignonnes *gueules-de-loup* d'un violet pâle ?

4. Pourquoi certains *Saules* sont-ils tout gris au moment de la floraison, et d'autres (de la même espèce) tout jaunes ?

Ch. D.

INFORMATION

POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

La froide nudité de la plupart de nos classes, la piètre valeur artistique de bien des tableaux instructifs ne peuvent guère contribuer au développement du goût de nos élèves. Une décoration murale, pour être suffisante et véritablement éducative, coûte cher ; de plus, une fois acquise, elle ne change plus. Par conséquent, elle ne peut donner qu'un pâle reflet, une médiocre idée du patrimoine artistique de l'humanité.

Un jeune professeur lausannois vient de prendre une initiative chaleureusement accueillie par les autorités informées, et qui permet de présenter à nos élèves les reproductions des principaux chefs-d'œuvre des grands maîtres. Il s'agit d'un abonnement à une série d'*expositions bi-mensuelles*. Ces expositions comprennent chacune 5 *planches* (de 40 x 50, à placer dans des cadres spécialement construits). Une *notice explicative* de plusieurs pages accompagne chaque exposition expédiée tous les 15 jours.

Les 5 cadres coûtent Fr. 10.— pièce et deviennent la propriété de l'école, l'abonnement annuel, groupant 18 expositions bi-mensuelles de 5 planches, revient à Fr. 60.—, ports compris.

Les principaux collèges secondaires de Lausanne, l'Ecole normale, de nombreuses écoles de Neuchâtel se sont déjà abonnés et se déclarent enchantés de l'expérience ; sur la proposition de M. J. Peytrequin, directeur des écoles primaires, la commission scolaire de Lausanne vient de décider l'organisation des expositions, dans les collèges primaires lausannois. Souhaitons que cette décision entraîne celle d'autres autorités scolaires, pour le plus grand bien de nos jeunes.

Pour tous renseignements, s'adresser à *Pour l'art, Petite Chablère, Vallombreuse, Lausanne*.

UN CINQUANTENAIRE

Le « Travail manuel scolaire » a aujourd'hui cinquante ans. Pour fêter l'événement, son numéro de janvier 1945 a pris des proportions et un aspect inaccoutumés. Soixante-deux pages de texte richement illustré ! Que voilà une intelligente manière de marquer un jubilé !

Cet organe, répandu dans les trois régions linguistiques de notre pays, constitue le trait d'union nécessaire et combien vivant entre 2000 pédagogues suisses préoccupés d'un enseignement plus près de la vie. On sait le rôle joué dans la plupart de nos cantons par les actives sections de la Société suisse qui, en particulier par les cours annuels qu'elle organise, a su acquérir une autorité incontestée. C'est sa bienfaisante activité qu'évoquent les lettres des conseillers d'Etat romands publiées dans ce riche numéro anniversaire.

Qu'on nous permette de signaler le long dévouement au « Travail manuel » de son rédacteur de la partie française, *M. John Chappuis*, professeur à Lausanne; à la brèche depuis 1921, il a collaboré à la préparation de la moitié de tous les numéros parus de l'organe pédagogique aujourd'hui cinquantenaire. Un tel dévouement, doublé du savoir-faire que nous connaissons, n'a pu que produire des fruits de qualité. Nous souhaitons au « Travail manuel scolaire » de garder toujours la robuste santé qui le caractérise. A son rédacteur français, nos très vives félicitations !

A. Chz.

BIBLIOGRAPHIE

L'île au trésor, par R. L. Stevenson, in-8 relié plein papier, 8 hors-textes en couleurs et illustrations dans le texte. Fr. 5.50. Librairie Payot.

Cette histoire dans laquelle passe toute la poésie de l'aventure et de la mer est due, on le sait, à la plume d'un homme chétif, mais qui voyagea beaucoup; elle possède les qualités de réalisme et d'imagination que l'on aime à retrouver chez les écrivains d'outre-Manche. Elle a surtout le don de tenir en haleine d'un bout à l'autre ses lecteurs, tant les péripéties en sont variées et inattendues. Livre palpitant qui mérite de figurer dans toutes les bibliothèques scolaires, d'autant plus que sa nouvelle présentation est des plus réussies.

Le ciel étoilé 1945, par Rob. A. Naef. Edit. H. R. Sauerländer & Co., Aarau.

Cet annuaire astronomique, dont tous les astronomes amateurs et les hommes de sciences connaissent la richesse de documentation et la précision, a été complété cette année par de nouvelles cartes célestes qui permettront à chacun de s'orienter facilement. De plus, pour la première fois, les explications, sur la couverture, sont données en français; auteur et éditeurs ont fait cette année un effort particulier pour rendre leur ouvrage accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 b

Instituteurs - Institutrices !

A la fin de leur scolarité, vos élèves vous demandent souvent conseil sur le complément d'instruction qu'ils pourraient acquérir. Les écoles ci-contre vous renseigneront parfaitement.

Elles ont déjà fait leurs preuves et rendu à la société d'éminents services.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

1937 23 élèves

1941 51 élèves

1945 88 élèves

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 33599

ÉCOLE LÉMANIA LAUSANNE

72

Orientation des études. Préparation sérieuse aux examens de maturité fédérale. Ecole d'ingénieurs. Commerce. Diplôme de langues.

L'ÉCOLE BENEDICT

35, Terreaux, LAUSANNE

Tél. 281 00

enseigne toutes les branches commerciales, toutes les langues.

prépare à tous les examens officiels: Maturité, P.T.T., C.F.F., Ecole normale.

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR

73

Ecole Professionnelle de Jeunes Filles

LA SOLITUDE, LAUSANNE, RUE CÉSAR ROUX 2

Section „apprenties“ : Durée des cours : 3 ans. Certificat fédéral de couturière pour dames.

Section „travaux féminins“ : Durée des cours : 1 an. Confection, raccommodage, lingerie, tricot.

L'année scolaire commence en avril.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 mars 1945 à la Direction des écoles, Rue Beau-Séjour 8, 4^{me} étage, bureau 420, Lausanne.

200

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE. SECTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE. CULTURE GÉNÉRALE.

Début année scolaire 19 avril. La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, Montreux.

158

«AUXILIA» Ecole de perfectionnement

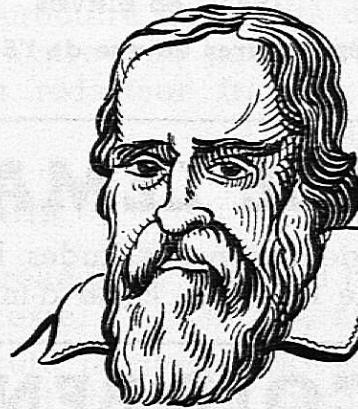
Après 10 ans d'expérience continue à donner aux jeunes filles une meilleure culture générale, une formation pratique pour l'enseignement privé, une orientation utile de leur vie sociale et familiale. Début d'année scolaire en avril.

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Téléphone 34218

M^{me} S. Marsens, directrice



GALILEO GALILEI

1564—1642

Illustre savant, mathématicien et astronome. Par ses recherches dans les domaines les plus divers, il contribua grandement à l'évolution de la science. Avant tout c'est à lui que revient le mérite de la découverte des lois de la pesanteur et des principes de la dynamique moderne — Il enseigna à Padoue pendant 18 ans la science des mathématiques devant un auditoire assidu. En 1609, à Venise, il fit maintes découvertes au moyen d'une lunette astronomique qu'il construisit lui-même. Dès lors il proclame que le Soleil et non la Terre est le centre du monde planétaire, et que la Terre tourne autour de lui comme les autres planètes qui réfléchissent sa lumière. Ses observations le rattachèrent au système du monde proposé par Copernic, ce qui lui attira les critiques de bien des savants et particulièrement de l'Eglise. Il fut victime de l'Inquisition et resta sous sa surveillance pendant près de 30 ans. Voici une parole de cet illustre savant: je ne crois pas qu'il existe au monde de plus grand fossé que celui qui sépare l'Ignorance de la Science.

ARTHUR UTZ ATELIERS POUR LA CONSTRUCTION D'APPAREILS DE PHYSIQUE BERNE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Publications pédagogiques

Allendy, Dr H. :	L'enfance méconnue	4.20
Berger R. :	Le croquis rapide, 3e partie	3.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale	5.—
—	Le dessin libre	6.—
—	La didactique du dessin	6.—
—	Perspective simplifiée	3.50
—	Les plantes	3.50
Bovet Dr L., Guex G., Rambert M., Richard Dr G. :	Parents et enfants	4.40
Cahiers d'enseignement pratique, derniers numéros parus :		
Atzenwiler A. :	Heures claires, heures grises, poésies	1.25
Francis P. :	Vocabulaire pouvant contribuer à la correction de notre langage	1.—
Oettli M. :	Mieux que l'alcool	1.50
Evard Marg. :	Grandes figures féminines	1.25
Challaye :	L'enfant et le monde	2.45
Chevallaz G. :	Histoire de la pédagogie	5.—
Dudan C. :	Le français notre langue	1.50
—	Le français notre langue, nouvelle série	1.80
—	Le français notre langue, 3e série	1.80
—	Le français notre langue, 4e série	3.60
—	Le français de quelques écrivains	3.60
Faure M. :	Le jardin d'enfants	3.50
Fournel G. :	L'énigme de l'enfant	4.—
Guex :	Quelques entraves psychologiques au développement de la personnalité	2.50
Inhelder B. :	Le diagnostic du raisonnement chez les débiles mentaux	8.—
Jolly R. :	Les sciences au 2d cycle. Ecoles rurales	4.65
—	Les sciences au 2d cycle. Ecoles urbaines	4.40
Leroy et Lesuisse :	Les centres d'intérêts au degré moyen primaire	4.75
—	Les centres d'intérêts au degré supérieur primaire, 5e année	4.75
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1944		5.—
Malche A. :	Vie de Pestalozzi. Ill., rel., 5 fr. 50 ; broché	3.50
Marcault :	L'éducation de demain	5.95
Medici :	L'éducation nouvelle, ses fondateurs, son évolution	7.05
Millot :	Les grandes tendances de la pédagogie contemporaine	2.45
Nicolet J-L. :	Intuition mathématique et dessins animés	2.—
Piaget J. :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant	8.—
—	Développement des quantités chez l'enfant	6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant	6.75
—	Construction du réel chez l'enfant	8.—
Richard Dr G. :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux	1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants	2.—
—	La jalousie, obstacle méconnu	1.50
Schwar J. :	Professions de chez nous. Carrières féminines	1.50
Tableaux scolaires suisses. Commentaires des 2 premières séries		1.50
	Commentaires des 3e et 4e séries	1.50
Vinet A. :	Famille, Education, Instruction	10.—
Wintsch Dr J. :	Les enfants délinquants	2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification	1.50

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE